

04

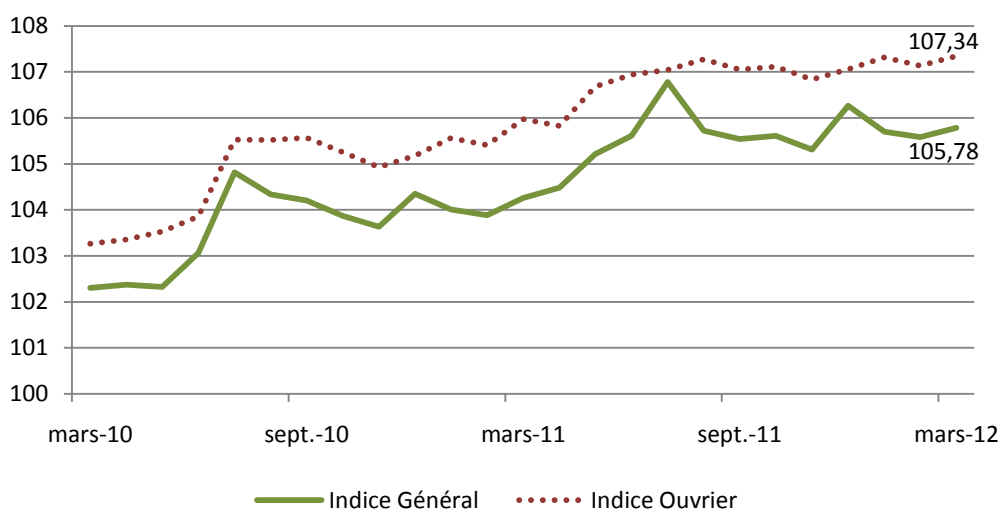
Prix
Mars 2012

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : +0,2 %

L'indice des prix à la consommation s'établit à 105,78 en mars 2012, soit une augmentation mensuelle de 0,2 %. Cette hausse est étroitement liée à celles des prix dans les divisions "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+1,6 %), "transports" (+0,2 %) et "santé" (+1,4 %). L'indice ouvrier suit la même tendance et augmente de 0,2 %.

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS



ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Ce mois de mars 2012 enregistre une augmentation des prix de la division "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+1,6 %). Cette évolution provient des tarifs de l'"électricité", (+3,7 %), des "loyers d'habitation réels" (+0,3 %), des "services d'entretien et de réparation du logement" (+6,5 %) et des services d'"enlèvement des ordures" (+4,2 %).

Les prix de la division "transports" continuent leur progression (+0,2 %). Cette hausse est essentiellement portée par celle des "transports de voyageurs par air" (+1,1 %). La progression constatée dans la division "santé" (+1,4 %) est expliquée d'une part par la hausse des tarifs des "services hospitaliers" (+8,9 %) et d'autre part par l'augmentation des prix des "produits pharmaceutiques" (+2,9 %).

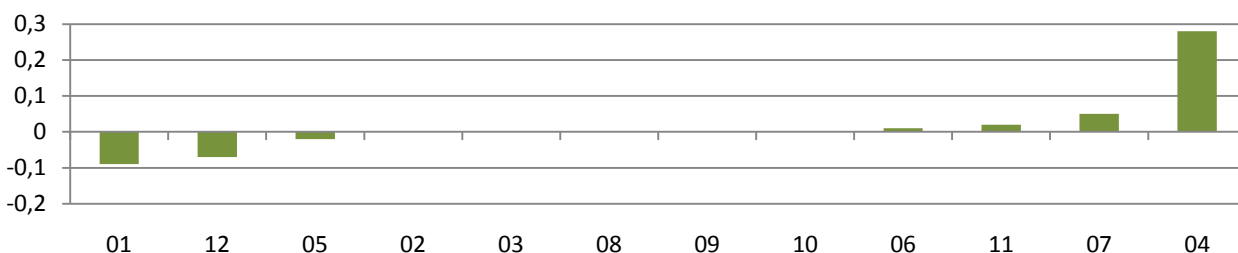
Les prix de la division "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" diminuent de 0,4 % en mars 2012. La baisse des prix du "poisson" (-1,4 %), de la "viande" (-0,4 %), des "légumes" (-1,5 %) et des "fruits" (-3,8 %) n'est pas compensée par la hausse des prix des "pains et céréales" (+0,3 %), du "lait, fromages et œufs" (+0,4 %), du "sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie" (+1,7 %) et des "boissons non alcoolisées" (+0,3 %).

La baisse des prix des "assurances" (-1,8 %) résulte de la diminution des tarifs des "assurances liées aux transports" (-3,5 %) malgré la hausse des prix des "assurances liées au logement" (+5,6 %) et des tarifs des "assurances liées à la santé" (+1,1 %).

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À LA VARIATION DE L'INDICE GÉNÉRAL

CONTRIBUTIONS DES DIVISIONS DE LA COICOP AU TAUX D'ACCROISSEMENT GLOBAL

EN POINTS D'INDICE MENSUEL

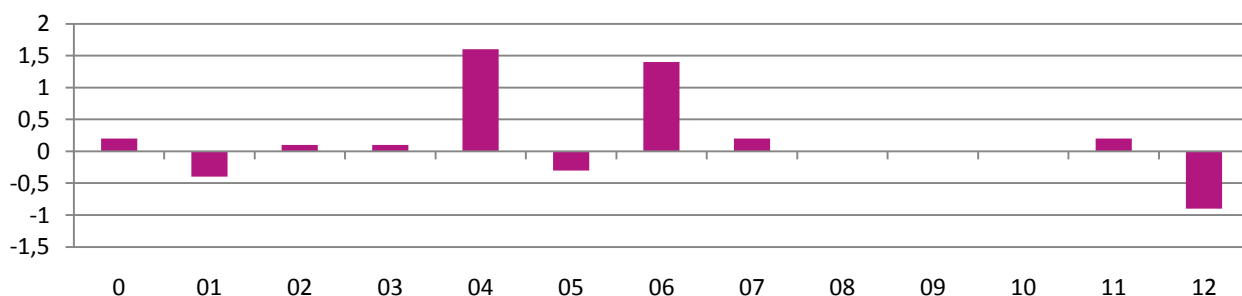


Information méthodologique

La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Ce poids est alors ramené en point d'indice. Le taux de croissance des divisions n'est qu'une composante de l'évolution de l'indice général, sa pondération permet d'en spécifier l'importance. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

VARIATIONS MENSUELLES DES DIVISIONS DE LA COICOP

EN %



0 - Indice général	06 - Santé
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	07 - Transports
02 - Boissons alcoolisées, tabac	08 - Communications
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	09 - Loisirs et culture
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	10 - Enseignement, Education
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	11 - Hôtellerie, cafés, restauration
	12 - Autres biens et services

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSE AU NIVEAU GROUPE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	0,18	3,1	3,3	8,8
04.3 - Entretien et réparation du logement	0,05	3,5	3,2	2,2
07.3 - Services de transport	0,05	0,9	-16,1	6,2
04.1 - Loyers d'habitation réels	0,03	0,3	-	-0,5
04.4 - Adduction d'eau et autres services relatifs au logement	0,03	2,4	2,4	2,7
01.2 - Boissons non alcoolisées	0,01	0,3	1,3	1,2
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques; matériel médical	0,01	2,1	3,4	2,3
A la baisse				
01.1 - Produits alimentaires	-0,09	-0,4	0,5	1,9
12.5 - Assurances	-0,08	-1,8	-1,8	-
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	-0,01	-0,3	0,7	1,5
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	-	-0,5	-2,2	-9,4
08.3 - Équipement et service de téléphone et de télécopie	-	-	-0,1	-0,4
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	-	-0,1	-	9,5
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	-	-0,6	-0,7	-3,2

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS À LA HAUSSE ET À LA BAISSE AU NIVEAU CLASSE

Contributions en point d'indice mensuel et variations en %	Contrib.	Var mens	Var/Jan	Var/12mois
A la hausse				
04.5.1 - Électricité	0,17	3,7	3,7	8,9
07.3.3 - Transport de voyageurs par air	0,05	1,1	-18,8	7,0
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	0,04	6,5	6,5	6,8
12.5.2 - Assurances liées au logement	0,03	5,6	5,6	5,6
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	0,02	1,7	1,5	3,0
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	0,02	0,3	-	-0,5
04.4.2 - Enlèvement des ordures	0,02	4,2	4,2	4,8
A la baisse				
12.5.4 - Assurances liées aux transports	-0,11	-3,5	-3,5	-1,7
01.1.6 - Fruits	-0,04	-3,8	-3,9	-4,3
01.1.3 - Poisson	-0,04	-1,4	-2,3	-3,0
01.1.7 - Légumes	-0,03	-1,5	2,4	-1,1
01.1.2 - Viande	-0,02	-0,4	2,1	5,8
05.6.1 - Articles de ménage non durables	-0,01	-0,3	0,7	1,5
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	-	-0,3	-4,1	-17,7

PLUS FORTES VARIATIONS MENSUELLES DANS L'INDICE AU NIVEAU CLASSE DE LA COICOP

Base 100 décembre 2007	Variations en %							
	2011 mars	2011 déc.	2012 janv.	2012 févr.	2012 mars	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
A la hausse								
06.3.0 - Services hospitaliers	104,51	104,22	104,22	104,22	113,54	8,90	8,90	8,60
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	105,85	106,11	106,11	106,11	113,01	6,50	6,50	6,80
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	97,03	94,90	94,90	94,90	100,27	5,70	5,70	3,30
12.5.2 - Assurances liées au logement	93,93	93,89	93,89	93,89	99,17	5,60	5,60	5,60
04.4.2 - Enlèvement des ordures	114,13	114,87	114,87	114,87	119,65	4,20	4,20	4,80
04.5.1 - Électricité	113,85	119,52	119,52	119,52	123,94	3,70	3,70	8,90
12.7.0 - Autres services non définis ailleurs	100,62	100,31	100,31	100,31	103,58	3,30	3,30	2,90
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	95,95	94,44	94,59	96,11	98,89	2,90	4,70	3,10
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	114,39	116,07	115,42	115,78	117,80	1,70	1,50	3,00
07.1.2 - Motocycles	96,25	95,65	95,65	95,35	96,99	1,70	1,40	0,80
A la baisse								
01.1.6 - Fruits	99,02	98,64	101,68	98,60	94,80	-3,80	-3,90	-4,30
12.5.4 - Assurances liées aux transports	94,98	96,77	96,77	96,77	93,38	-3,50	-3,50	-1,70
08.3.1 - Équipement de téléphone et de télécopie	54,73	47,04	46,43	46,25	45,32	-2,00	-3,70	-17,20
09.1.4 - Supports d'enregistrement	74,87	70,00	69,94	67,29	66,22	-1,60	-5,40	-11,60
01.1.7 - Légumes	100,22	96,81	100,44	100,71	99,16	-1,50	2,40	-1,10
01.1.3 - Poisson	161,77	160,54	175,47	159,05	156,85	-1,40	-2,30	-3,00
05.5.1 - Gros outillage et petit outillage	98,92	96,47	96,44	96,45	95,44	-1,00	-1,10	-3,50
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	85,98	83,82	83,93	83,21	82,65	-0,70	-1,40	-3,90
01.1.5 - Huiles et graisses	122,29	131,37	130,65	132,10	131,29	-0,60	-0,10	7,40
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	101,80	101,77	101,55	101,91	101,27	-0,60	-0,50	-0,50

SÉRIES DE L'INDICE GÉNÉRAL : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

INDICE GÉNÉRAL															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2012	105,70	105,58	105,78										0,20	-0,50	1,50
2011	104,01	103,88	104,26	104,48	105,21	105,61	106,78	105,72	105,54	105,61	105,31	106,26	0,40	-0,10	1,90
2010	102,20	102,00	102,30	102,38	102,32	103,06	104,81	104,34	104,20	103,87	103,63	104,35	0,30	-0,30	0,70
2009	102,60	101,79	101,56	101,38	101,46	101,95	102,26	102,14	102,01	101,90	101,82	102,59	-0,20	-1,80	1,10

INDICE OUVRIER															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2012	107,31	107,13	107,34										0,20	0,30	1,30
2011	105,56	105,41	105,97	105,83	106,68	106,94	107,04	107,27	107,05	107,12	106,83	107,06	0,50	0,80	2,60
2010	103,27	103,15	103,26	103,36	103,53	103,85	105,52	105,52	105,57	105,26	104,92	105,18	0,10	0,60	0,80
2009	103,72	102,74	102,47	102,18	102,35	102,40	102,57	102,87	102,96	102,90	102,81	102,66	-0,30	-1,30	1,60

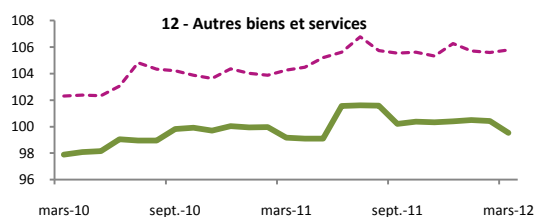
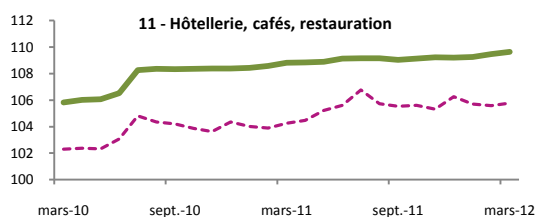
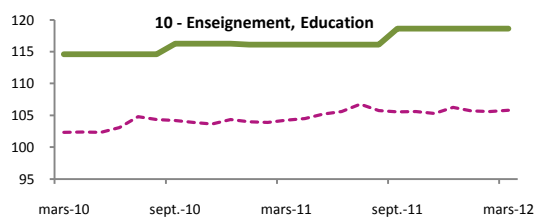
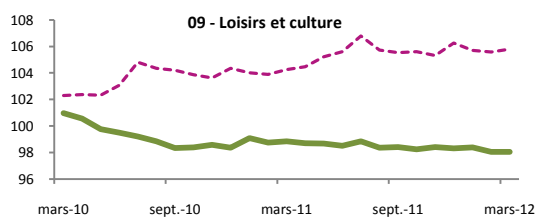
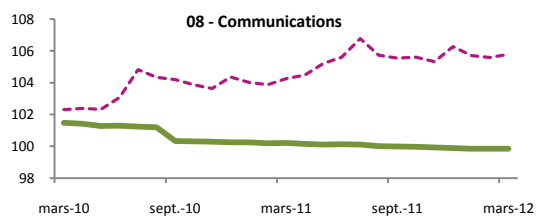
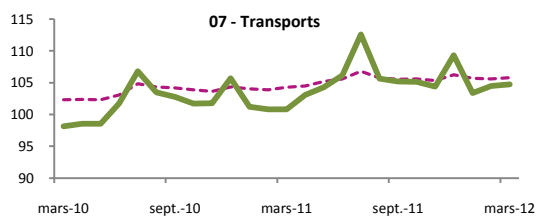
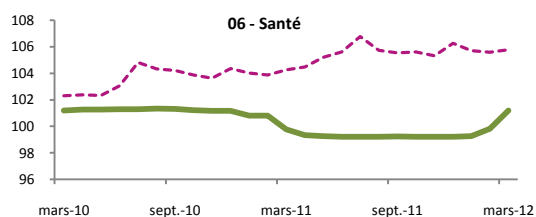
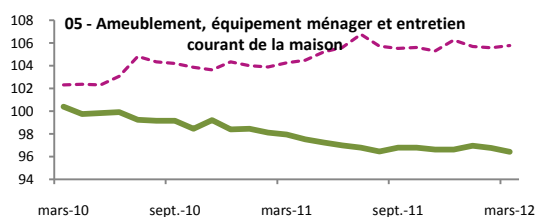
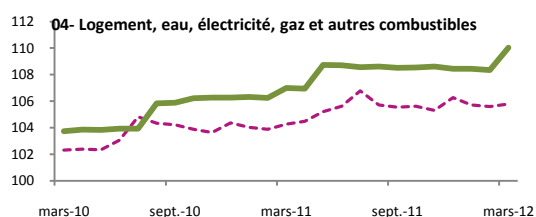
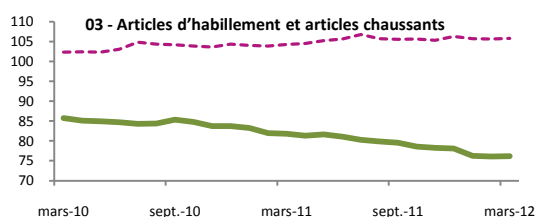
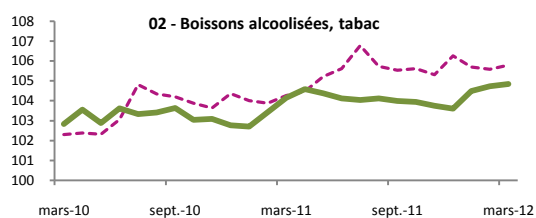
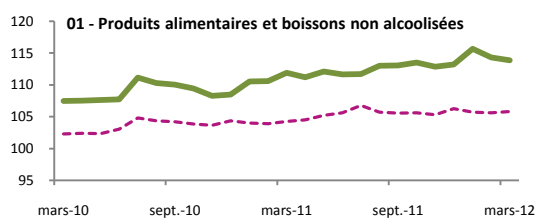
SÉRIES D'INDICES AGRÉGÉS : BASE 100 DÉCEMBRE 2007

INDICE HORS TABAC															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2012	105,76	105,58	105,79										0,20	-0,50	1,40
2011	104,05	103,92	104,31	104,53	105,27	105,67	106,85	105,78	105,59	105,67	105,37	106,33	0,40	-0,10	1,90
2010	102,23	102,04	102,34	102,40	102,35	103,10	104,86	104,37	104,23	103,90	103,66	104,40	0,30	-0,30	0,70
2009	102,63	101,82	101,59	101,40	101,48	101,98	102,29	102,17	102,04	101,93	101,85	102,62	-0,20	-1,80	1,10

INDICE HORS TABAC ET ALCOOLS															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2012	105,76	105,62	105,83										0,20	-0,50	1,50
2011	104,06	103,90	104,28	104,50	105,25	105,67	106,88	105,79	105,60	105,68	105,38	106,37	0,40	-0,10	1,90
2010	102,18	101,97	102,29	102,34	102,31	103,05	104,87	104,37	104,23	103,90	103,65	104,41	0,30	-0,30	0,70
2009	102,63	101,78	101,54	101,34	101,42	101,93	102,25	102,12	102,00	101,88	101,80	102,58	-0,20	-1,90	1,10

INDICE HORS TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL															
Année	En indice												En %		
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
2012	106,14	105,91	106,07										0,20	0,50	1,30
2011	104,44	104,33	104,75	104,75	105,54	105,61	105,37	106,02	105,72	105,98	105,74	105,59	0,40	0,80	2,20
2010	102,66	102,45	102,48	102,72	102,80	102,90	103,86	104,30	104,30	104,14	103,90	103,89	0,00	0,50	0,50
2009	103,17	102,36	101,97	101,85	101,98	101,85	101,80	102,23	102,31	102,25	102,23	101,94	-0,40	-1,00	1,10

ÉVOLUTION DES DIVISIONS DE LA COICOP SUR LES 24 DERNIERS MOIS COMPARÉE A CELLE DE L'INDICE GÉNÉRAL (EN POINTILLÉS) : BASE 100 DÉCEMBRE 2007



DÉFINITIONS

Indice (au sens général) : l'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base. Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. Actuellement, l'indice des prix à la consommation s'exprime en base 100 de décembre 2007. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels... Il a également une utilisation sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, Smic, etc...

Inflation : c'est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur des unités de monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble, sans discrimination entre les catégories d'agents. En revanche, l'augmentation du coût de la vie affecte la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, sans toucher à la relation entre la masse monétaire et le produit national définissant le pouvoir d'achat de la monnaie. La plupart du temps, pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation. Cette mesure n'est pas toujours exacte car les variations de l'indice des prix ne sont pas toutes d'origine inflationniste.

Déflation : c'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés : en Polynésie française, la plupart des prix des produits et des services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

Les produits sont classés en quatre catégories :

- les Produits de Première Nécessité (PPN), bénéficiant d'exonérations douanières et de TVA, qui ont soit un prix maximal de vente au détail fixé soit une marge brute maximum fixée. Il s'agit exclusivement de produits alimentaires et d'engrais ;
- les Produits de Grande Consommation (PGC), dont les marges brutes sont fixées ;
- les produits industriels autres que PPN et PGC, dont la marge est plafonnée ;
- les autres produits, dont les prix sont libres.

En France métropolitaine, depuis 1978, les prix des produits industriels et alimentaires sont quasiment libres, cette libéralisation ayant été en 1980 progressivement étendue aux prestations de services.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF